CYCLO-FARM

Procès-verbal de l'assemblée générale

Le **1/03/2022 à 18h30 heures**, les fondateurs de l'association CYCLO-FARM se sont réunis en assemblée générale.

L'assemblée générale désigne Dominique Leroy en qualité de président de séance et Marina Pirot en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Présentation et rappel de l'objet de l'association;
- Validation du bilan d'activités 2021 (1ère délibération);
- Élection des dirigeants pour l'année 2022 (2em délibération);
- Présentation des perspectives et projets prévus en 2022 (3em délibération)

A l'issue des débats, les délibérations suivantes sont mises aux voix:

- **1ère délibération**

Le président présente le bilan d'activités de 2021, Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- **2ème délibération**

L'assemblée générale élit le président et le trésorier pour 2022 :

Président : Dominique Leroy, Lieu-dit Kerminy, 29140 Rosporden, artiste et chargé de projet

Trésoriere : Marina Pirot , Lieu-dit Kerminy, 29140 Rosporden, artiste et chargé de projet

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- **3ème délibération**

Le président présente les perspectives et actions envisagées pour 2022, Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Dominique Leroy, Le président

Marina Pirot, La trésoriere